

LE PLUS GRAND DES PETITS  
CARNAVALS SE FÊTE  
À MORRENS CE WEEK-END

Lausanne et région, page 23



JEAN-PAUL GUINARD

À YVERDON, L'ADNV  
REÇOIT DES INVITÉS DE  
MARQUE AU COMPTOIR

Nord vaudois-Broye, page 25



OLIVIER ALLENSPACH

# Vaud & régions

Vaud  
Lausanne & région  
Riviera-Chablais  
Nord vaudois-Broye  
La Côte

Monde carcéral

# Les prisons se préparent à une pénurie d'agents de détention

La nécessité de créer plus de places de détention, donc d'engager plus, se combine mal avec l'image d'une profession exposée

Georges-Marie Bécherraz

Officiellement, c'est essentiellement l'épuisement du bassin de recrutement qui complique la recherche de nouveaux agents pénitentiaires. De nouvelles places de détention provisoire dans la plaine de l'Orbe, ainsi que la mise en service de l'établissement pour délinquants mineurs de Palézieux, assèchent le marché.

Travailler en prison n'est pas un choix anodin. «L'enjeu consiste à trouver les bonnes personnes au bon moment pour un travail de qualité et cela prend un peu de temps», explique Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire (SPEN). Il y a maintenant une certaine difficulté à trouver les personnes adéquates en quantité suffisante, d'autant plus que nous ne souhaitons pas faire de compromis. Nous ne sommes pas dans une situation alarmante, mais elle mérite d'être suivie de près.»

«Porte-clé social»

Le problème n'est pas spécifiquement vaudois. Pour autant, pas d'opération de charme au moyen d'affiches sur la voie publique, ainsi que le font les policiers pour étoffer leurs rangs. Le prestige de



Un métier exposé  
La profession d'agent de détention requiert une certaine forme de vocation. CHANTAL DERVEY

l'uniforme n'est pas tout à fait comparable. «Il faut bien admettre que le métier d'agent de détention, ce porte-clé social, n'est pas glamour», observe Christian Antionietti, président du corps de police genevois et des gardiens de prison. C'est une profession de l'ombre, qui s'exerce dans des conditions difficiles. Tous les Cantons recherchent des agents de détention.» De fait, seuls 17 nouveaux agents genevois étaient assermentés à la promotion de novembre 2013, contre plus du double l'année précédente.

Pour Cyril Perret, secrétaire général de la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) et en charge de l'Association vaudoise des agents pénitentiaires (AVAP), il est probable que certaines vocations se sont dissoutes dans la relation urbi et orbi des événements récents qui ont secoué le monde carcéral.

Difficile en effet de faire abstraction du procès public tenu pendant trois semaines en novembre dernier de quatre agents pénitentiaires après le décès du détenu Skander Vogt. Et si l'accusation d'homicide par négligence a finalement été abandonnée, ces hommes et leurs proches en sont sortis très marqués. Pas facile d'oublier que début décembre, à la prison de la Croisée à Orbe, c'était un détenu qui aspergeait d'eau bouillante l'un des surveillants venus lui porter secours

après qu'il avait mis le feu à son matelas. Enfin, chacun garde en mémoire la rixe géante intervenue à la prison genevoise de Champ-Dollon le mois dernier, ne faisant heureusement qu'un seul blessé parmi les agents pénitentiaires.

Quotidien compliqué

Devenir agent pénitentiaire aujourd'hui, c'est donc accepter de s'engager dans une réalité quotidienne compliquée où l'on se retrouve souvent insulté, parfois agressé, où même sa famille peut être menacée. La surpopulation carcérale dans les établissements de détention préventive ne pèse pas seulement sur les détenus. Elle augmente aussi la tension pour les gardiens, moins disponibles pour désamorcer les situations à risque. Cela dans une société où l'on doit rendre des comptes chaque fois qu'un événement se produit.

Sylvie Bula indique qu'une réflexion permanente est menée sur ce problème, afin d'apporter davantage de soutien et un meilleur accompagnement aux collaborateurs. Elle consent que tout cela puisse faire réfléchir avant de postuler. Mais elle souligne: «Aujourd'hui, les personnes qui font le pas rejoignent un service pénitentiaire en plein développement, avec beaucoup à construire.»

Le Canton de Vaud n'est pas le plus séduisant en ce qui concerne

le nerf de la guerre: le salaire. «C'est la première chose à améliorer», constate Cyril Perret. Tout en sachant que celui qui peut gagner 1000 francs de moins qu'à Genève ne vit pas forcément plus mal s'il habite dans le Gros-de-Vaud. À côté de cela, il faut mettre en avant les perspectives de carrière.»

«Nous ne sommes pas dans une situation alarmante, mais elle mérite d'être suivie de près»



Sylvie Bula,  
cheffe  
du service  
pénitentiaire

David Pittet préside l'AVAP. Il est agent de détention depuis huit ans. Depuis quatre ans, il travaille au pénitencier. «Franchement, s'il y a de la difficulté à engager, je ne crois pas que cela résulte des affaires dont les médias ont abondamment parlé, tempère-t-il. Cela vient plutôt de la difficulté à dénicher assez de personnes qui ont le bon profil (ndlr: 10% à 15% des postulations à Genève). D'accord, c'est un métier exposé, mais l'agent de détention est par exemple moins en danger qu'une personne qui travaille sur l'autoroute, car chez

nous il n'y a pas eu de décès jusqu'à présent.»

Le président de l'AVAP regrette qu'on se fasse de la profession une idée qui ne correspond pas à la réalité: «Notre boulot est nettement axé sur les relations humaines. Il ne s'agit pas de taper sur les gens ou de faire des clés de bras. Cela se passe la plupart du temps dans le dialogue et pas dans le physique, alors qu'on imagine que c'est l'inverse. Nous sommes dans un rapport de force psychologique.» Quand même, il déplore que, face aux insultes de détenus, trop de ses collègues fassent le dos rond alors qu'ils peuvent déposer une plainte.

L'affaire Skander Vogt a-t-elle durablement entaché l'image de l'agent de détention? «Nous, les agents de détention, en avons bien sûr une vision un peu déformée», répond David Pittet, mais les gens de mon entourage n'avaient pas tendance à nous accuser. Il me semble que la majorité des commentaires sur les sites internet allaient plutôt dans notre sens.»

David Pittet observe que le SPEN tourne actuellement avec un effectif suffisant. Mais il s'attend à ce que la création de nouvelles places en secteur fermé à la Colonie crée un appel d'air. «Il nous faudra donner un coup de reins pour compenser en attendant que les nouveaux collaborateurs arrivent.»

## Qui peut devenir gardien?

● Pour postuler comme agent de détention, il faut être en bonne santé, Suisse ou détenteur d'un permis C, âgé de plus de 24 ans et de moins de 50 ans, et être au bénéfice au minimum d'un CFC de trois ans ou d'un titre équivalent.

Les candidats doivent par ailleurs produire un extrait de casier judiciaire vierge et ne pas être l'objet de poursuites ou d'actes de défaut de biens. Enfin, ils doivent être en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule.

Les personnes engagées sont astreintes à obtenir le brevet fédéral d'agent pénitentiaire en suivant en cours d'emploi une formation dispensée à Fribourg, ainsi que des cours de self-défense, de supervision, de samaritain et d'autres formations continues permettant de se spécialiser. Elles doivent être prêtes à travailler dans la branche pour au moins sept ans. «Notre priorité, c'est d'étendre toujours plus notre logique de formation. Celle-ci évolue sans cesse», ajoute Sylvie Bula. Elle est par exemple développée en lien avec la prise en charge de populations carcérales particulières, notamment les détenus venant des anciens pays du bloc soviétique ou d'Afrique, et ceux souffrant de troubles psychiques.»

Durant leur première année, les futurs agents reçoivent une formation pratique au sein de leur établissement, puis une formation théorique de deux ans, dont environ 16 semaines de cours sur deux ans. Une fois leur brevet fédéral en poche, ils doivent travailler au moins trois ans, sous peine de devoir payer à l'Etat leur formation.

Le salaire mensuel des collaborateurs non encore brevetés démarre à 4560 francs et peut aller jusqu'à 5700 francs brut. Une fois breveté, l'agent touche entre 4896 francs et 7399 francs brut. Cela sans compter les indemnités pour travail de nuit, week-end et jours fériés. Enfin, l'âge de la retraite est fixé à 60 ans. **G.-M.B.**

PUBLICITÉ

Votation communale  
13 avril

AVEC LA TOUR DE BEAULIEU **OUI**

à 90 logements, dont 30 à loyers contrôlés

à 250 emplois et une école de soins infirmiers

à un site de Beaulieu rénové, moderne et ouvert sur la ville

www.pourlausanne.ch